

Province de Québec  
Municipalité de Frontenac

Mardi 3 novembre 2020 se tenait à 19h30, à la grande salle communautaire de l'hôtel de ville, la séance ordinaire de novembre 2020. Sont présents dans la salle, le maire M. Gaby Gendron et les conseillers suivants :

Mme Lucie Boulanger      Mme Bianca Boulanger  
Mme Mélanie Martineau    M. Marcel Pépin  
M. René Pépin

et participe en visioconférence

M. Simon Couture

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Bruno Turmel et Mme Nadia Cloutier, sont présents.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux, qui permet au conseil de siéger avec la présence du public en respectant les consignes de distanciation physique et d'hygiène.

**2020-256**    Proposé par M. René Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

**2020-257**    Il est proposé par Mme Bianca Boulanger,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que les minutes de la séance du 13 octobre 2020, soient acceptées.

Adoptée.

**2020-258**    Il est proposé par M. Marcel Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que les comptes pour un montant de 456 888,97 \$ soient payés, et ce, à même les montants prévus à cette fin;

Qu'une copie de la liste des comptes à payer, incluant les revenus du mois, soit archivée à la municipalité sous la côte 2020-11.

Adoptée.

#### **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Toutes les déclarations d'intérêts des membres du conseil municipal ont été déposées.

## DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

M. Bruno Turmel, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les états comparatifs de revenus et de dépenses au 31 octobre 2020, conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

**2020-259**          Attendu que la Municipalité de Frontenac doit renouveler ses assurances avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour l'année 2021 ;

Il est proposé par  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac renouvelle ses assurances avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour ses assurances, pour un montant de 34 990\$ taxe incluse.

Adoptée.

**2020-260**          Attendu que la Municipalité de Frontenac a demandé à M. Frédéric Blais, ingénieur chez Les services Exp inc., une offre de services pour la préparation des plans et devis et des services durant la construction concernant des travaux de pavage dans le 4<sup>e</sup> Rang;

Il est proposé par M. Marcel Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac accepte l'offre de services de M. Frédéric Blais, ingénieur chez Les services Exp inc. pour la préparation des plans et devis et des services durant la construction concernant des travaux de pavage dans le 4<sup>e</sup> Rang pour un montant maximum de 6 800 \$ excluant les taxes tel qu'indiqué dans l'offre de service du 20 octobre 2020.

Adoptée.

**2020-261**          Attendu que la Municipalité de Frontenac doit embaucher un employé supplémentaire pour faire l'entretien des chemins d'hiver à compter du 8 novembre 2020 jusqu'au 27 mars 2021 approximativement;

Il est proposé par M. Marcel Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac engage M. Robert Turcotte comme employé supplémentaire pour l'entretien des chemins d'hiver, à compter du 8 novembre 2020 jusqu'au 27 mars 2021 approximativement, au taux horaire de 23 \$ l'heure, pour un montant de 920 \$ brut par semaine.

Adoptée.

**2020-262**          Attendu que la Municipalité de Frontenac doit embaucher un deuxième employé supplémentaire pour faire l'entretien des chemins d'hiver à compter du 13 décembre 2020 jusqu'au 27 mars 2021 approximativement;

Il est proposé par M. René Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac engage M. Michel Bédard comme deuxième employé supplémentaire pour l'entretien des chemins d'hiver, à

compter du 13 décembre 2020 jusqu'au 27 mars 2021 approximativement, au taux horaire de 23 \$ l'heure, pour un montant de 920 \$ brut par semaine.

Adoptée.

**2020-263**      Attendu que la MRC du Granit dispose d'un schéma de couverture de risque incendie;

Attendu que l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit la révision du schéma de couverture de risques incendie;

Attendu que tel que prescrit par la *Loi sur la sécurité incendie*, le conseil des maires de la MRC du Granit a annoncé par sa résolution no 2019-130, son intention de débiter la révision de son schéma;

Attendu que les travaux de révision ont été réalisés sur une période de plus d'un an;

Attendu que le conseil des maires de la MRC du Granit a adopté par sa résolution no 2020-187, le 21 octobre 2020, le projet de schéma de couverture de risques incendie - Version 2 et a approuvé la poursuite des étapes légales menant à son adoption;

Attendu que la MRC du Granit a fourni un projet de schéma de couverture de risques incendie et un plan de mise en œuvre du schéma à chacune des municipalités de son territoire, et ce, après avoir évalué les risques, les moyens, les mesures et les ressources;

Attendu que la Municipalité de Frontenac et le service incendie qui la dessert ont collaboré avec la MRC du Granit à son élaboration;

Il est proposé par Mme Mélanie Martineau,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac adopte le projet de schéma de couverture de risques incendie – Version 2;

Que la Municipalité de Frontenac adopte le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie – Version 2 qui la concerne;

Que la Municipalité de Frontenac s'engage à respecter son plan de mise en œuvre au schéma de couverture de risques incendie – Version 2.

Adoptée.

**2020-264**      Attendu que la Municipalité de Frontenac a accordé un contrat à la firme d'ingénieurs Les Services EXP inc. en 2017 pour le remplacement d'un débitmètre d'eau potable dans le secteur Laroche;

Attendu qu'une partie des travaux a été complétée et que le projet a été interrompu;

Il est proposé par Mme Lucie Boulanger,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac demande à la firme d'ingénieurs Les services EXP inc. de soumettre à la Municipalité une offre de service mise à

jour concernant le remplacement du débitmètre d'eau potable dans le secteur Laroche.

Adoptée.

**2020-265**

Attendu que le directeur du Service de Sécurité Incendie, M. Denis Godin, a été avisé par le ministère de la Sécurité publique que des ententes doivent être signées entre certaines municipalités afin de s'assurer que les interventions se fassent par le service de sécurité incendie le plus proche du lieu d'intervention;

Attendu que le directeur du Service de Sécurité Incendie, M. Denis Godin, nous recommande de signer une entente avec la Municipalité de Audet pour que notre service de sécurité incendie vienne en entraide automatiquement à la Municipalité de Audet pour une partie de son territoire, soit des numéros civiques 12 à 124 sur la route 204 ainsi que sur le chemin Bélanger jusqu'à l'intersection du chemin Lachance;

Attendu que le directeur du Service de Sécurité Incendie, M. Denis Godin, nous recommande de signer une entente avec la Municipalité de Audet pour que le service de sécurité incendie de la Municipalité de Audet vienne en entraide automatiquement à la Municipalité de Frontenac pour une partie de son territoire, soit des numéros civiques 8820 à 9200 sur la route 204;

Il est proposé par M. René Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac signe une entente avec la Municipalité de Audet et la Ville de Lac-Mégantic pour que notre service de sécurité incendie vienne en entraide automatiquement à la Municipalité de Audet pour une partie de son territoire, soit des numéros civiques 12 à 124 sur la route 204 ainsi que sur le chemin Bélanger jusqu'à l'intersection du chemin Lachance;

Que la Municipalité de Frontenac signe une entente avec la Municipalité de Audet et la Ville de Lac-Mégantic pour que le service de sécurité incendie de la Municipalité de Audet vienne en entraide automatiquement à la Municipalité de Frontenac pour une partie de son territoire, soit des numéros civiques 8820 à 9200 sur la route 204;

Adoptée.

**2020-266**

Attendu que la Municipalité de Frontenac a reçu une demande d'aide financière de l'organisme l'Univers du Père Noël;

Attendu que la situation d'état d'urgence sanitaire limite la réalisation d'activité de financement;

Il est proposé par M. Simon Couture,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac accepte de verser une aide financière de 850\$ à l'Univers du Père Noël.

Adoptée.

**2020-267**

Attendu que la Municipalité de Frontenac a reçu une demande de M. Éric Rousseau, responsable en voirie, pour s'inscrire à une formation en ligne sur les obligations des utilisateurs de véhicules lourds – volet conducteur de Transport expert conseil ;

Il est proposé par M. René Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac inscrive M. Éric Rousseau à une formation en ligne sur les obligations des utilisateurs de véhicules lourds – volet conducteur de Transport expert conseil au coût de 125 \$ plus taxes;

Adoptée.

**2020-268**

Attendu que la Municipalité de Frontenac a reçu une offre de service de Paysages François Lessard pour faire le déneigement de la borne sèche située au 1247 route 161;

Il est proposé par Mme Mélanie Martineau,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac accepte l'offre de service de Paysages François Lessard pour faire le déneigement de la borne sèche située au 1247 route 161 pour un montant de 250 \$ plus taxes;

Adoptée.

**2020-269**

Attendu que la Municipalité de Frontenac a reçu une demande d'un citoyen de faire les démarches nécessaires auprès du Ministère des Transports afin de réduire la vitesse sur la route 161 entre les numéros civiques 1977 et 1255 à 70 km/h, dans le but d'augmenter la sécurité sur la Route 161;

Il est proposé par Mme Mélanie Martineau,  
Appuyé et résolu majoritairement :

Que la Municipalité de Frontenac fasse parvenir au Ministère des Transports, une demande afin de réduire la vitesse sur la route 161 entre les numéros civiques 1977 et 1255 à 70 km/h, dans le but d'augmenter la sécurité sur la Route 161.

Votes pour : Mme Mélanie Martineau, Mme Lucie Boulanger, Mme Bianca Boulanger;

Votes contre : M. René Pépin, M. Marcel Pépin et M. Simon Couture;  
Le maire M. Gaby Gendron vote pour, la résolution est :

Adoptée.

**2020-270**

Attendu que la Municipalité de Frontenac a reçu une demande de citoyens de faire les démarches nécessaires auprès du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons afin d'installer un panneau de signal avancé d'arrêt d'autobus scolaire dans les deux directions de la route 204 à l'intersection de la rue Des Cèdres ;

Il est proposé par Mme Lucie Boulanger,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la Municipalité de Frontenac fasse parvenir une demande au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons de faire les démarches auprès du

Ministère des Transport afin d'installer un panneau de signal avancé d'arrêt d'autobus scolaire dans les deux directions de la route 204 à l'intersection de la rue Des Cèdres ;

Adoptée.

**Période de questions :**

En l'absence de personne dans la salle, aucune question n'a été posée.

**Autres sujets :**

- Dossier Stéphane Trépanier et Annick Brousseau
- Entente intermunicipale pour la protection du lac Mégantic
- Barrage du lac aux Araignées
- Vérification des lumières de rues
- Bâtiment de Michel Rancourt
- Offre d'emploi pour l'entretien de la patinoire
- Piste de ski de fond
- Retour sur l'activité de l'Halloween
- Commission de toponymie concernant la halte de Frontenac
- Protection du ciel étoilé
- Rapport mensuel production ÉDG inc.
- Panneaux d'interdiction de frein moteur

**2020-271**

Proposé par M. Marcel Pépin,  
Appuyé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents:

Que la séance et la session de novembre 2020 soient levées, 21 h 10.

Adoptée.

---

Gaby Gendron, Maire

---

Bruno Turmel, Directeur  
Général et Secrétaire-Trésorier

Je, Gaby Gendron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Frontenac, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés, pour les dépenses votées à la séance ordinaire du conseil de ce 3 novembre 2020, et ce, pour les résolutions 2020-258, 2020-259, 2020-260, 2020-261, 2020-262, 2020-264, 2020-266, 2020-267 et 2020-268.

---

Bruno Turmel, Directeur Général  
et Secrétaire-Trésorier